

Manasta, Albert, *Le destin des échanges Ouest-Est*, La
Baconnière, Neuchâtel, 1972, 173 p.

Nicole Duplé

Volume 5, numéro 3, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700472ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700472ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duplé, N. (1974). Compte rendu de [Manasta, Albert, *Le destin des échanges Ouest-Est*, La Baconnière, Neuchâtel, 1972, 173 p.] *Études internationales*, 5 (3), 568-570. <https://doi.org/10.7202/700472ar>

ques à courte vue imposées à cette minorité. La langue anglaise se porte bien en plus d'un endroit au Québec.

Jacques HENRY

Économique,
Université d'Ottawa.

MANASTA, Albert, *Le destin des échanges Ouest-Est*, La Baconnière, Neuchâtel, 1972, 173p.

Les écrits nombreux qui couvrent le sujet des relations « Est-Ouest » confirment l'importance et l'acuité des problèmes que ces dernières soulèvent. Si un schéma traditionnel des rapports d'échange entre économies socialistes et économies de marché peut-être dégagé, ce dernier n'est guère encourageant. L'expansion de ces échanges se heurte, en effet, à un certain nombre d'obstacles qui découlent de la confrontation sur le marché mondial de deux systèmes économiques et sociaux différents, ayant chacun leurs impératifs, difficilement conciliables. Or depuis les dix dernières années, les pays de l'Est se sont engagés dans un mouvement de réformes économiques et les mesures appliquées dans leur cadre ont eu des incidences, variables selon les pays, sur les mécanismes traditionnels du commerce extérieur. De plus, en corrélation avec les réformes, les accords de coopération technique, industrielle et scientifique avec les pays de l'Ouest se sont multipliés. Ces accords constituent pour les intéressés des moyens spécifiques d'accès réciproque au marché et sont donc parallèles aux mécanismes habituels du commerce extérieur. Ce dernier point permet de les considérer comme autant de moyens de contourner les obstacles d'ordre institutionnels, qui subsistent malgré la libéralisation accomplie par les réformes. Malheureusement, le fonctionnement de ces accords soulève des difficultés étroitement reliées à l'absence d'un cadre juridique spécifiquement adapté à la coopération entre deux systèmes ayant des normes très différentes, par exemple, dans le domaine de la propriété et du droit contractuel pour ne citer que ceux-là.

Docteur ès sciences économiques et commerciales, et en sciences sociales et politiques

de l'Université de Lausanne, Albert Manasta s'est consacré ces dernières années à l'étude des économies socialistes collectivistes et a effectué des voyages d'étude dans les pays de l'Est. Le titre de son ouvrage promet de répondre au besoin très actuel et urgent de repenser le problème des échanges Est-Ouest et de supprimer leurs chances d'extension à partir des données nouvelles.

L'exposé des faits sur lesquels sont basés les différences entre les régimes socio-économiques, l'inventaire des conditions de l'amélioration possible des relations entre les deux groupes de pays et enfin, l'indication des voies à suivre pour résoudre les problèmes identifiés, constituent trois étapes de la démarche de l'auteur qui correspondent aux trois parties de l'ouvrage. Précisons immédiatement que le commerce Est-Ouest est envisagé principalement dans le cadre européen.

La première partie, consacrée à l'exposé des données de base, comprend trois chapitres au cours desquels les relations entre économies de marché libre et économies contrôlées sont examinées dans la perspective historique. Dans le premier chapitre, l'auteur rappelle les facteurs qui ont conduit entre les deux guerres mondiales au fractionnement institutionnel et économique du marché mondial. Il examine ensuite, dans le deuxième chapitre, l'état de fait des échanges entre l'Est et l'Ouest. L'examen de statistiques lui permet de constater alors que le commerce européen est celui qui a le plus pâti des changements politiques d'après guerre. Par ailleurs, l'Europe de l'Est exporte surtout des matières premières et importe surtout des produits manufacturés. Les termes de l'échange lui sont donc défavorables. Sa dépendance envers l'Ouest, liée à ses besoins en biens d'équipement, la contraint à envisager une diversification des produits d'exportation pour améliorer l'état de sa balance des paiements. Dans le troisième chapitre, l'auteur situant les régimes économiques et sociaux face à face, en dégage un aspect général des problèmes que cette confrontation fait naître. L'accent est mis sur l'importance des facteurs institutionnels. Le caractère autarcique des économies de l'Est est présenté comme une conséquence de l'adoption de la planification centralisée et des positions doctrinales concernant la division internationale du travail, telle qu'elle a été pensée par les

pays capitalistes, ainsi que du concept de lutte nécessaire contre le capitalisme pour accélérer le processus révolutionnaire. Les réformes entreprises à l'Est, malgré leur caractère conformiste – surtout en URSS – apportent cependant confirmation de la « mise en veilleuse », sous la pression des nécessités d'ordre pratique, des idéologies agressives. En conclusion de cette première partie, l'auteur insiste sur la nécessité et l'urgence de mettre en œuvre des moyens appropriés pour que les échanges Est-Ouest progressent.

Les chapitres IV et VII constituent la deuxième partie qui est consacrée aux institutions et aux méthodes régissant actuellement les échanges Est-Ouest.

En abordant dans le chapitre IV les facteurs économiques et institutionnels tels qu'ils se manifestent du côté de l'Est dans le domaine des échanges, l'auteur entend nous présenter les aspects fondamentaux du circuit commercial Est-Ouest, en simplifiant à l'extrême de son propre aveu. Les effets généraux de la planification du commerce extérieur, les effets particuliers des réglementations pratiquées à l'Est et le problème des prix sont ainsi successivement étudiés.

Dans le chapitre V, le rôle du CAEM en tant qu'organisme d'intégration des pays socialistes est examiné sous l'angle de vue de sa signification pour les échanges Ouest-Est. Après un rappel des buts généraux de cet organisme, le problème des prix est alors repris dans la perspective des échanges à l'intérieur du CAEM. La division du travail entre les pays membres, les problèmes monétaires, les banques communes, font ensuite successivement l'objet de l'attention de l'auteur qui conclue ce chapitre en relevant le caractère autarcique du CAEM et en affirmant qu'« on ne peut, pour l'instant, avec toute la bonne volonté du monde, le considérer en soi comme un facteur propulsif des échanges Ouest-Est dans l'intérêt mutuel des parties ».

Le chapitre VI aborde les institutions de l'Ouest, spécialement le CEE, considérées par l'Est comme des obstacles aux échanges. Malgré l'effort effectué par la CEE pour mettre en œuvre une politique de libération en matière de restrictions quantitatives, – sauf pour les produits agricoles – les pays de l'Est envisagent la

CEE et l'AELE comme des formations destinées à servir les intérêts d'un capitalisme monopolistique. La CEE surtout, pratiquerait une politique de discrimination compromettant l'expansion des échanges entre pays européens appartenant à des systèmes économiques et sociaux différents. La discrimination serait plus importante pour les pays non membres du GATT, car des avantages sont accordés, au moins indirectement, par l'intermédiaire de cet organisme aux parties contractantes.

Le chapitre VII qui complète cette seconde partie est consacré à l'examen du domaine et de l'organisation des échanges entre l'Ouest et l'Est européen au début des années 1970. Le bilatéralisme qui caractérise les échanges Est-Ouest est présenté comme la conséquence des obstacles institutionnels et l'auteur souligne qu'un correctif actuel aux rigueurs du bilatéralisme réside dans les accords de coopération technique et scientifique. Mais les problèmes à résoudre, financiers, économiques et juridiques, sont de taille. Les accords de coopération ayant des effets sur les flux commerciaux qui sont corrélatifs et interdépendants, dans l'intérêt de la coopération paneuropéenne désirée des deux côtés, on ne peut éviter de recourir à la recherche de solutions à longue échéance basées sur des règles généralement applicables et établies par des voies multilatérales.

La troisième et dernière partie qui englobe les chapitres VIII et IX entend présenter au lecteur les solutions étudiées en vue d'une coopération économique plus étendue.

Après avoir fait état dans le chapitre VIII des problèmes essentiels résultant des analyses précédentes, faisant mention des décisions et moyens à envisager pour les résoudre, l'auteur précise à nouveau que toutes les tentatives d'amélioration devraient être rattachées au cadre institutionnel international pour en assurer l'efficacité. Ce qui a été créé dans le cadre du GATT peut contribuer à frayer le chemin à d'autres solutions multilatérales. La CEE lui paraît en fait être la plus qualifiée pour élaborer toute solution pratique en matière de politique commerciale européenne; à condition bien sûr que le CAEM accepte cette voie... Les questions principales à négocier porteraient sur la suppression à l'Ouest des discriminations douanières et des restrictions quantitatives ainsi que sur

l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée aux pays de l'Est. Pour leur part, ces derniers devraient s'engager à accroître graduellement leurs importations en provenance de l'Ouest européen ; cela impliquerait une modification de la politique commerciale dans le cadre des institutions existantes dans ces pays. En matière monétaire et financière, l'auteur préconise la création d'une union européenne des paiements, ou d'une organisation semblable, qui ferait participer tous les pays de l'Ouest et de l'Est européen.

Dans le dernier chapitre qui constitue en quelque sorte la conclusion de l'ouvrage, l'auteur insiste sur la nécessité d'atténuer le caractère agressif des idéologies et de rechercher les moyens d'une meilleure communication en se basant sur les faits existants uniquement et il termine en affirmant que l'avantage mutuel doit devenir l'expression pratique d'un équilibre à rechercher entre les intérêts légitimes.

Dans son introduction, l'auteur mentionnait la dualité de ses visées : contribuer de façon utile à la science économique appliquée et constituer un honnête moyen d'information accessible à tout le monde. Il semble au départ que ces deux ambitions soient difficilement réalisables de concert et se présentent davantage comme les deux termes d'une alternative. Ce n'est certes pas la lecture des 173 pages de l'ouvrage qui peut convaincre du contraire. Les problèmes soulevés par le commerce Est-Ouest y sont présentés de manière très générale, presque schématique et les explications succinctes parfois, sont par ailleurs parfaitement connues à l'heure actuelle des économistes. Pour satisfaire ces derniers, l'exposé aurait eu avantage à prendre ces problèmes comme point de départ d'un raisonnement plus approfondi. Actuellement, tous les spécialistes du commerce Est-Ouest ont, en effet, une connaissance étendue et précise des problèmes à résoudre. Si le commerce Est-Ouest est déficient et si le multilatéralisme est perçu de longue date comme le remède propre à assurer un développement des échanges entre l'Est et l'Ouest, on ne sait comment faire prendre la potion aux malades. Or les moyens de procéder pour ce faire indiqués par l'auteur ne sont exposés qu'à titre tendentiel, comme des conclusions d'un raisonnement et non comme des propositions

concrètes, justifiées en profondeur par des développements substantiels. Par contre, pour les raisons inverses, ces mêmes observations permettent de constater que l'auteur a atteint son deuxième but. L'ouvrage qu'il nous présente est, en effet, propre à informer. La documentation est variée et récente, et s'il faut déplorer parfois un manque de systématisation dans l'exposé, occasionnant de nombreuses répétitions, le lecteur acquiert cependant par cette lecture un bon aperçu de l'état actuel de la question.

Nicole DUPLÉ

Droit,
Université Laval.

BYERS R. B., and GRAY, Colin, S.
Canadian Military Professionalism: The Search for Identity (Wellesley Paper 2),
Canadian Institute of International
Affairs, February 1973.

Il est bien précisé par les deux éditeurs de cette collection de six essais que le but de ce livre est de stimuler le débat et d'encourager plus de recherches et de travaux sur les questions militaires et les études relatives à la défense au Canada. Pour ce qui est de l'objectif, ce livre devrait être un succès. Chacun de ces six essais s'occupe d'une approche différente concernant le professionnalisme militaire canadien, en faisant une relation entre ce sujet et le rôle des Forces armées aujourd'hui et les politiques canadiennes de défense. Pris ensemble, tous ces essais offrent une étude dont la portée est assez étendue et dont le contenu est assez controversé pour susciter la réaction de ceux qui s'intéressent à ce domaine.

Dans le premier essai, un des deux éditeurs, R. B. Byers, examine la nature du professionnalisme militaire à la lumière de la littérature présentement disponible. Il analyse la pertinence des opinions de Janowitz, Huntington et Hackett au professionnalisme militaire canadien et signale combien il est difficile de développer un esprit professionnel particulièrement canadien vu les liens traditionnels entre les Forces armées canadiennes, et les Forces